

## FICHE D'INFORMATION SUR LA PROTECTION DES DÉPÔTS

La protection des dépôts effectués auprès de Open Bank, S.A. - succursale en Belgique est assurée par :	<b>Le Fonds de garantie espagnol</b> Fondo de Garantía de Depósitos de Entidades de Créditos C/ José Ortega y Gasset, 22- 4a planta 28006 Madrid Espagne
Plafond de la protection :	100.000 EUR par déposant et par établissement de crédit <sup>1</sup> .
Si vous avez plusieurs dépôts dans le même établissement de crédit :	Tous vos dépôts dans le même établissement de crédit sont additionnés et le total est plafonné à 100 000 EUR <sup>1</sup> .  Ce plafond sera donc appliqué pour les dépôts en Belgique et en Espagne auprès respectivement de Open Bank, S.A - succursale en Belgique et de Open Bank, S.A ainsi que pour tous dépôts auprès d'autres succursales de cette dernière situées dans d'autres États membres.
Si vous détenez un compte joint avec une ou plusieurs autres personnes :	Le plafond de 100.000 EUR s'applique à chaque déposant séparément <sup>2</sup> .
Délai de remboursement en cas de défaillance de l'établissement de crédit :	7 jours ouvrables <sup>3</sup> .
Monnaie du remboursement :	EURO
Contact :	Fondo de Garantía de Depósitos de Entidades de Créditos C/ José Ortega y Gasset, 22- 4a planta 28006 Madrid Espagne Tel. : +34 91 431 66 45 Fax. : +34 91 575 57 28 E-mail : <a href="mailto:fogade@fgd.es">fogade@fgd.es</a>
Pour en savoir plus notamment sur les types de dépôts et de déposants couverts par la protection :	Site web : <a href="https://www.fgd.es">https://www.fgd.es</a> (ou, en <a href="#">anglais</a> )

### (1) Limite générale de la protection

Si un dépôt est indisponible parce qu'un établissement de crédit n'est pas en mesure d'honorer ses obligations financières, les déposants sont remboursés par un système de garantie des dépôts. Le remboursement est plafonné à 100.000 EUR par personne et par établissement de crédit. Cela signifie que tous les dépôts auprès d'un même établissement de crédit sont additionnés afin de déterminer le niveau de garantie. Si, par exemple, un déposant détient un compte d'épargne dont le solde s'élève à 90.000 EUR et un compte courant dont le solde s'élève à 20.000 EUR, son remboursement est également limité à 100.000 EUR. Cette méthode sera aussi appliquée lorsqu'un établissement de crédit opère sous plusieurs marques bancaires.

Open Bank, S.A. - succursale en Belgique - Guldensporenpark 81, 9820 Merelbeke-Melle, Belgique.  
Tél. 09 235 50 11, TVA BE0763.791.559

Service client : 02/588 96 25 – [info@santanderconsumerbank.be](mailto:info@santanderconsumerbank.be) - <https://www.santanderconsumerbank.be>

Coordonnées en Espagne : Open Bank, S.A. - Insc. Reg. Merc. Madrid, T.1663, Gen.1081, Secc. 3º libro de Soc. Folio 102, Hoja nº 7.822, C.I.F. A28122570. Reg. Banco. España nº 0073.

Siège social : Avda de Cantabria s/n 28660 - Boadilla del Monte - Madrid – Espagne

Cette méthode sera aussi appliquée pour les dépôts en Belgique et en Espagne auprès respectivement de Open Bank, S.A. - succursale en Belgique et de Open Bank, S.A. ainsi que pour tous dépôts auprès d'autres succursales de cette dernière situées dans d'autres États membres. Cela signifie que l'ensemble des dépôts acceptés par l'une ou plusieurs de ces dénominations commerciales bénéficie d'une couverture maximale de 100 000 EUR.

## (2) Limite de protection des comptes joints

En cas de comptes joints, le plafond de 100.000 EUR s'applique à chaque déposant.

## (3) Remboursement

Le système de garantie des dépôts compétent est le Fondo de Garantía de Depósitos de Entidades de Crédito. Site web : <https://www.fgd.es> (ou, en [anglais](#)). Il remboursera vos dépôts jusqu'à 100.000 EUR dans un délai maximal de 7 jours ouvrables. Pour en savoir plus : <https://www.fgd.es> (ou, en [anglais](#)).

Si vous n'avez pas été remboursé(e) dans ces délais, veuillez prendre contact avec le Fonds espagnol de garantie, car le délai de présentation d'une demande de remboursement peut être limité. Pour en savoir plus : <https://www.fgd.es> (ou, en [anglais](#)).

### **Autres informations importantes :**

En général, tous les déposants, qu'ils soient des particuliers ou des entreprises, sont couverts par le système de garantie des dépôts. Les exceptions applicables à certains types de dépôts ou de déposants sont indiquées sur le site internet du système de garantie des dépôts compétent. Votre établissement de crédit vous indiquera aussi sur demande si certains dépôts sont éligibles ou non. Si un dépôt est éligible, l'établissement de crédit le confirmera également sur vos extraits de compte.